



des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) en Hauts-de-France

Viande bovine sous SIQO : Zoom sur une filière en plein développement

Cette nouvelle publication met en avant le dynamisme de la production de viande bovine sous signe de qualité en Hauts-de-France. Depuis la dernière parution du Mémento économique en 2020, le nombre d'exploitations régionales produisant de la viande bovine sous Label Rouge a en effet été multiplié par 12. Dans le même temps, la filière viande bovine en Agriculture Biologique continue sa progression.



Le Label Rouge (LR) est l'unique signe national officiel qui garantit une qualité supérieure à celle d'un produit courant similaire, tant au niveau de sa production, de son élaboration que de sa qualité gustative.



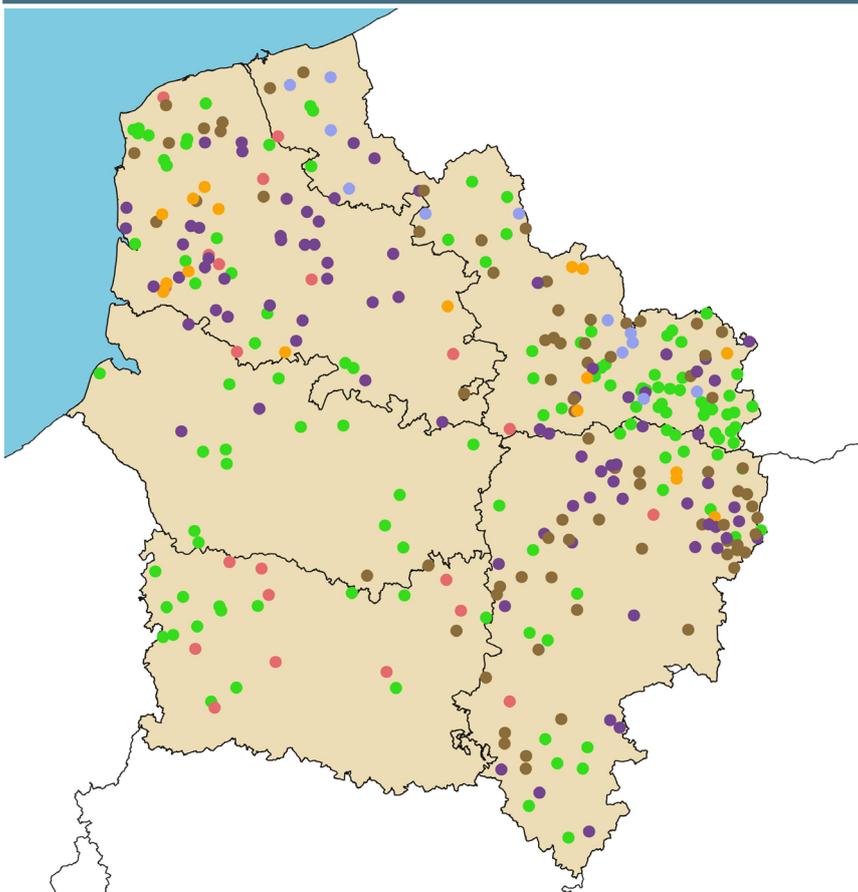
L'Agriculture Biologique garantit un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Les règles qui encadrent ce mode de production sont les mêmes dans toute l'Union européenne et les produits importés sont soumis aux mêmes exigences.

5 Labels Rouges viande bovine
en Hauts-de-France

207* exploitations habilitées
à produire sous Label Rouge
* chiffres pour août 2021

125 exploitations ayant des bovins viande
en agriculture biologique

Localisation des exploitations viande bovine sous SIQO en Hauts-de-France



Localisation des exploitations habilitées à produire sous SIQO



- Viande bovine de race blanc bleu N° LA 02/94
- Viande bovine de race blonde d'Aquitaine N° LA 17/91
- Viande bovine de race charolaise N° LA 11/89
- Viande bovine de race limousine N° LA 22/88
- Viande bovine multi-races N° LA 16/93



- Viande bovine en agriculture biologique

Comment expliquer le développement du Label Rouge en viande bovine ?

En 2019, la filière bovine nationale représentée par Interbev a longuement travaillé sur un Plan de filière. Parmi les objectifs retenus on retrouve notamment, la réponse aux attentes sociétales et la juste rémunération des professionnels. La filière a fait le choix ambitieux de développer les démarches SIQO que sont le Label Rouge et l'Agriculture Biologique. Interbev Hauts-de-France s'inscrit pleinement dans ce programme en essayant d'accompagner au mieux ce développement.

Quelles actions avez-vous mis en place pour aider à ce développement ?

D'abord au niveau national, Interbev a demandé une révision des cahiers des charges des Labels Rouges afin d'y intégrer des critères sociétaux comme la valorisation des prairies, l'autonomie alimentaire et bien-être le bien-être animal. Cela s'est accompagné d'une obligation de contractualisation, basée sur les coûts de production et des volumes. Un réseau d'ambassadeurs chargé d'aller à la rencontre des points de vente et des fournisseurs a été créé.

Une communication importante a été mise en place vers les consommateurs, elle associe une communication médias (RADIO et réseaux sociaux) et une communication point de vente.

Au niveau régional, nous allons à la rencontre des opérateurs pour leur présenter le Label Rouge, nous aidons à la mise en place du Label Rouge (formation sur le bien-être animal, contractualisation, information des fournisseurs sur les points de vente intéressés...). Nous accompagnons certaines communications point de vente (publicité spécifique pour la production régionale) et nous finançons des animations dans les points de vente avec des animateurs ou des éleveurs. J'ajouterai que dans l'ensemble des concours d'animaux de boucherie, une communication sur le Label Rouge est mise en place ainsi qu'un challenge spécial Label Rouge.

Qu'apporte le Label Rouge aux différents acteurs de la filière ?

Pour tous, je pense de la fierté de travailler un produit de qualité et une prise en compte des attentes des consommateurs. Les artisans comme autres points de vente bénéficient d'une communication et disposent d'éléments concrets sur la qualité du produit qu'ils distribuent. Pour les abatteurs c'est une connaissance des engagements de volume, et pour l'éleveur une garantie de prix et de volume grâce à la contractualisation jusqu'au point de vente.



Qu'en est-il de la filière Agriculture Biologique ?

Certes, la progression est moins forte, mais elle reste constante depuis de nombreuses années. Elle apporte d'autres garanties aux consommateurs notamment sur les aspects environnementaux. La complexité de la conversion rend la progression plus lente, mais cette agriculture trouve de mieux en mieux sa place sur le marché de la viande. C'est un signe de qualité reconnu. Les techniques de production sont différentes mais intéressent de nouveaux producteurs chaque année ce qui permet de mieux répondre aux demandes des consommateurs.

Comment voyez-vous l'avenir pour ces productions ?

J'espère qu'elles continueront toutes les deux à progresser de manière significative. Car elles répondent à différentes attentes :

- celle des consommateurs sur la qualité gustative, environnementale ou sur le bien-être animal.
- le Label Rouge, comme la viande issue de l'Agriculture Biologique, apportent aux éleveurs une plus juste rémunération de leur travail, et la reconnaissance de la qualité de leur travail.
- les opérateurs participent à l'image d'une filière qui s'engage sur les qualités souhaitées par les consommateurs.

Contacts de la filière



Contacts Label Rouge :

Cahier des charges et commercialisation (organisation de production) :

CEVINOR : 3 route de Cartignies 59440 Avesnes sur Helpe / 03 27 61 06 65 / cevinor@cevinor.fr

COBEVIAL : 51 rue de Sully 80016 Amiens cedex1 / 03 22 51 53 05

ELVEA Hauts de France : 30 Rue Michelet 62000 Arras / 03 21 71 02 34 / elvea.hdf@elveafrance.fr

ELVEA de l'Oise : rue Frère Gagne 60021 Beauvais cedex / 06 72 29 54 23 / christophe.debruyne@elveafrance.fr

SICAREV : ferme de Vauxrains 02320 Vaudesson / 03 23 54 74 75

Contractualisation et communication :

Interbev Hauts de France : 25 C rue de la forge au Fer 62223 Saint Nicolas lez Arras / 03 21 15 24 70 / interbev-hautsdefrance@nordnet.fr



Contact Agriculture Biologique

Diane Fauquenot / 06 02 18 99 89 / d.fauquenot@bio-hdf.fr

Paul LAMOTHE / 06 43 73 43 52 / paul.lamothe@npdc.chambagri.fr



Cette publication est issue d'un travail partenariat entre :



INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ



Avec la contribution financière du comité d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



Pour aller plus loin :

www.qualimentaire.fr - www.nosproduitsdequalite.fr - www.inao.gouv.fr - www.goutezlaqualite.com

Contacts :

- Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire - 03 28 38 94 94 - ccabanel@qualimentaire.fr

- Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France - 03 20 88 67 42 - yolene.lavalade@npdc.chambagri.fr

Comité de rédaction : Groupement Régional pour Qualité Alimentaire, Chambre d'agriculture des Hauts-de-France, INAO, Région Hauts-de-France, DRAAF Hauts-de-France, Bio en Hauts-de-France, A PRO BIO, INTERBEV Hauts-de-France

Traitement et analyse des données : Service Stratégie et Prospective, Chambre d'agriculture des Hauts-de-France

Mise en page : Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais - Cfaure 2021 - novembre 2021